

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Questions sociales et réponses socio-politiques	2014-2015
	Code T.TS.SO359.D2.F.14	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	
	Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
2	Organisation Crédits ECTS * 10 crédits ECTS Volées PT 2014, EE 2013 et TP 2013 Semaines 8 à 23 Jeudi et vendredi	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français	
3	Prérequis <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre		
	Autres prérequis		
4	Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *		
	<u>Compétence principale :</u> 2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte.		
	<u>Compétences effectives :</u> 2.1 Observer, décrire et restituer les situations et les actions d'individus, de groupes ou de collectivités dans leurs différentes dimensions (personnelles, socio-économiques, légales, culturelles, politiques...); 2.2 Formuler le problème que l'intervention prend en compte dans sa complexité. 2.3 Évaluer les ressources et les contraintes (personnelles, collectives, institutionnelles) déterminantes pour les différents acteurs. 2.4 Étayer son analyse en se référant à toute théorie ou concept pertinent.		
	<u>Compétences secondaires :</u> 4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes et des groupes dans un contexte d'action sociale donné. 4.4 Réguler la relation en précisant le contexte dans lequel elle s'inscrit, les rôles respectifs, les droits et obligations des partenaires concernés.		
	<u>Objectifs :</u> Connaître les modes de construction des identités et des rapports sociaux. Connaître les théories de l'attribution causale. Connaître les modes de construction des questions sociales. Être capable de comprendre des problématiques comme le travail et l'insertion, la pauvreté, les situations de handicap, la migration et les réponses socio-politiques apportées. Connaître les principes, le fonctionnement et les problèmes de l'Etat social et des politiques sociales (assurances sociales et aide sociale).		
5	Contenu et formes d'enseignement *		
	<u>Contenu :</u> Ce module s'articule sur trois axes. 1. Le premier axe introduit les concepts nécessaires à l'analyse de la question sociale et aux définitions et visions de cette question. Cette partie du programme apporte des éclairages sur des mécanismes de mise à l'écart, d'attribution à un groupe. Elle introduit les concepts nécessaires à l'appréhension des thématiques spécifiques qui seront abordées dans la suite du module : travail et l'insertion, pauvreté, migration et situation de handicap. 2. Le second axe aborde spécifiquement l'élaboration des politiques sociales en Suisse. Il introduit les connaissances de base de la structure et du fonctionnement des assurances sociales et de l'aide sociale en Suisse. 3. Le troisième axe porte sur l'exploration des quatre thématiques spécifiques susmentionnées ainsi que sur les réponses apportées par les politiques sociales et par l'action des travailleurs sociaux dans ces quatre domaines.		
	<u>Formes d'enseignement :</u> Cours ex cathedra. Ateliers. Lectures et travaux individuels et en groupe à réaliser pendant et en dehors des périodes d'enseignement.		

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Questions sociales et réponses socio-politiques	2014-2015
---	---------------------------	--	------------------

6	Modalités d'évaluation et de validation *		
---	--	--	--

Examen écrit sur table le **vendredi 22 mai 2015 (semaine 21)**.
Un QCM le **vendredi 5 juin 2015 (semaine 23)**.
Travail écrit de groupe portant sur une des thématiques abordées (pauvreté; travail et insertion; migration; situation de handicap) à remettre pour le **jeudi 18 juin 2015 (semaine 25)**.

7	Modalités de remédiation *	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
---	-----------------------------------	----	--

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Passer une nouvelle épreuve d'évaluation lors de la 2e session d'évaluation, soit
 - Examen écrit le **jeudi 3 septembre 2015 (semaine 36)**.
- b) Répéter le module l'année académique suivante, en participant à nouveau aux cours et en passant l'évaluation prévue en fin de module.

8	Remarques
---	------------------

Pour la liste des enseignant-e-s, voir programme détaillé dans le polycopié.

9	Bibliographie
---	----------------------

Sources issues de recherches récentes du Laboratoire de Recherche Santé-Social LaReSS de l'EESP:
Analyse pluridimensionnelle de l'accident de travail (FNS, 2007-2010)
Le rôle du mouvement ouvrier dans la mise en place de l'assurance-chômage en Suisse: 1924-1982 (FNS, 2008-2011)
Conceptions de la citoyenneté et des rôles sociaux de sexe dans l'assurance chômage dans 11 pays (RCSO REA, 2009-2010)
Overcoming Vulnerability: Life Course Perspectives (LIVES) (FNS, dès 2011)
La fabrication de la citoyenneté juvénile dans les rituels politiques. Expériences croisées de jeunes majeur-e-s et d'autorités communales (FNS, 2011-2013, avec le soutien du CEDIC)

Dernières publications (2010-2011) :

- Bonvin, Jean-Michel, Gobet, Pierre, Rossini, Stéphane, Tabin, Jean-Pierre. (2011). *Manuel de politique sociale*. Lausanne : Réalités sociales et éesp.
- Csupor, Isabelle (2011). Réinsertion des femmes prostituées à Genève: limites et paradoxes. *Pensée plurielle*, 27 (2), 43-57.
- Hugentobler, Valérie & Moachon, Eric. (2012). L'approche par les capacités et le paradigme du parcours de vie : un double cadre conceptuel pour évaluer les interventions sociales en faveur des jeunes adultes «en difficulté». In F. Picard & J. M. Kuehni. 2014. L'assignation au travail : focus sur les emplois temporaires de l'assurance chômage. *Chroniques internationales de l'IRES*, pp. 28-36.
- N. Le Feuvre, M. Kuehni, M. Rosende et C. Schoeni. 2014. "Le genre du 'vieillessement actif': du principe de traitement équitable à la multiplication des injonctions contradictoires", *Revue suisse de sociologie*, n°40(2), pp.307-324.
- Masonati (Dir.), *Les parcours d'orientation des jeunes : dynamiques institutionnelles et identitaires* (pp. 127-153), Laval : PUL
- Togni, Carola & Tabin, Jean-Pierre. (2011). Syndicats et assurance chômage : une politique à double tranchant. *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* 27, 49-64.
- Tabin, Jean-Pierre. (2011) Les évolutions de l'assurance chômage en Suisse. Le rôle du mouvement syndical. *Chronique internationale de l'IRES (Institut de recherches économiques et sociales)*, 129, 24-34.
- Tabin, Jean-Pierre, Keller, Véréna, Frauenfelder, Arnaud & Togni, Carola (2011). Whose poor? Social Welfare and local political boundaries. *European Journal of Social Work*, 14(4), 463-477.
- Tabin, Jean-Pierre, Frauenfelder, Arnaud, Togni, Carola & Keller, Véréna. (2010). *Temps d'assistance. Le gouvernement des pauvres en Suisse Romande depuis la fin du XIXe siècle*. Lausanne : Antipodes.
- Tabin, Jean-Pierre, Probst, Isabelle & Waardenburg, George. (2010). Penser l'accident du travail. In Th. David, V. Groebner, J. M. Schaufelbuehl & B. Studer (Eds), *Die Produktion von Ungleichheiten / La production des inégalités* (pp. 121-130). Zurich : Chronos.
- Tabin, Jean-Pierre. (2010) L'assistance publique en Suisse : comment comprendre ses particularités ? *Cahiers genevois et romands de sécurité sociale*, 44, 71-104.

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social
Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Questions sociales et réponses socio-politiques	2014-2015
---	---------------------------	--	------------------

10 **Enseignants**
 Achermann Christin
 Amarelle Gabriela
 Ansermet Claire
 Blanchet Christophe
 Bodenmann Patrick
 Bonvin Jean-Michel
 Bovay Judith
 Breton Solange
 Cerrone Toni
 Cianferoni Nicola
 Comba Voellmy Fabienne
 Csupor Isabelle
 Cuendet Emmanuelle
 Ehrensperger Cécile
 Felder Maxime
 Fernandez Vlad
 Fibbi Carton Rosita
 Gaberel Pascal Eric
 Gazareth Pascale
 Gremaud Germaine
 Hugentobler Clerc Valérie
 Jeanrenaud Charlotte
 Kessler Sébastien
 Kuehni Morgane
 Lambelet Alexandre
 Lambelet Daniel
 Legrand-Germanier Valérie
 Leresche Yves
 Marin Katja
 Mizrahi Cyril
 Nendaz Philippe
 Nguyen Minh Son
 Pedrosa Maria
 Piérart Geneviève
 Ray-Kaeser Sylvie
 Regamey Caroline
 Rosenstein Emilie
 Sayad Eugénie
 Spagnolo Antonello
 Steiger Bham
 Tabin Jean-Pierre
 Thommen Coletti Evelyne
 Togni Carola
 Tsachouridis Nicolas
 Vacataire
 Valli Marcelo
 Widmer Frédéric

Nom du responsable de module *

Valérie HUGENTOBLER & Morgane KUEHNI

Descriptif validé le *

4 février 2015

Descriptif validé par *

Philippe Beuret

Descriptif de module

Domaine : Travail social
Filière : Travail social

1	Intitulé du module	La pensée critique face aux idées, aux savoirs et à l'action	2014-2015
	Code T.TS.SO359.D6.F.14	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	
	Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
2	Organisation		
	Crédits ECTS * 5 crédits ECTS Volées PT 2014 et EE&TP 2013 Semaines 8 à 22 Jeudi et/ou vendredi	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français	
3	Prérequis		
	<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre		
	Autres prérequis		
4	Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *		
	Compétence principale : 6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.		
	Compétences effectives : 6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs et les dilemmes professionnels. 6.2 Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant. 6.3 Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquels on est impliqué. 6.4 Identifier ses ressources et ses limites.		
	Compétences secondaires : 7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre. 7.2 Analyser et prendre en compte sa propre implication personnelle dans l'action. 7.4 Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter.		
	Objectifs : • être capable de définir, de différencier et d'articuler éthique et morale. • connaître et approfondir les valeurs qui définissent le statut de la personne humaine (dignité, liberté, autonomie). • intégrer les notions de base de l'éthique professionnelle. • identifier les valeurs au fondement de l'action de la travailleuse sociale et du travailleur social (respect, solidarité, sollicitude, responsabilité, reconnaissance, bienveillance). • discerner les enjeux éthiques d'une situation de travail social. • repérer quelques tensions inhérentes à l'action sociale (autonomie/contrôle, engagement/neutralité, liberté/sécurité, autorité/écoute). • connaître et articuler les différents niveaux de responsabilité professionnelle (individuelle, institutionnelle, politique). • repérer les étapes d'un processus de délibération. • construire et exprimer une argumentation éthique.		
5	Contenu et formes d'enseignement *		
	Contenu : Ce module cherche à répondre à cette question, impossible à éluder en travail social : que faut-il faire pour bien faire ? Il se compose de trois axes, chacun basé sur l'un des termes de la visée éthique selon Paul Ricoeur : Je-Tu-Il. Ils forment un tout, mais peuvent être suivis dans n'importe quel ordre. L'axe « Je » mettra l'accent sur la responsabilité de la travailleuse sociale et du travailleur social, en lien avec l'éthique de conviction, et la réflexion sur ses valeurs propres. Dans l'axe « Tu », la portée des décisions d'intervention sociale seront explorées dans une perspective éthique, incluant le bien d'autrui et la réflexion sur sa liberté. Enfin, l'axe « Il » portera sur l'éthique de délibération, en lien avec la justice sociale, ainsi que sur les conditions nécessaires à la pratique du dialogue multilatéral en vue d'une prise de décision.		
	Forme d'enseignement : Chaque axe comprendra des apports théoriques sous forme de cours et de lectures à faire, ainsi que des ateliers de discussion et de synthèse sous la conduite de responsables d'ateliers. Les étudiant-e-s seront invité-e-s à acquérir activement, par leur travail personnel, une partie des concepts et outils théoriques du module.		

Descriptif de module

Domaine : Travail social
Filière : Travail social

1	Intitulé du module	La pensée critique face aux idées, aux savoirs et à l'action	2014-2015
6	Modalités d'évaluation et de validation * Chaque axe donnera lieu à une vérification des acquis, différente dans sa forme, pour permettre aux étudiant-e-s de faire le point sur leurs apprentissages durant l'axe et aussi pour se préparer à la validation finale du module. Celle-ci prendra place à la fin du module, sous forme d'examen écrit, sans documentation ni notes de cours : Le jeudi 25 juin 2015 (semaine 26) de 9h à 12h.		
7	Modalités de remédiation * <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) * <input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	
<p>Autres modalités de remédiation</p> <p>Répétition (en cas d'obtention de la note F), trois possibilités :</p> <p>a) Passer une nouvelle épreuve d'évaluation lors de la 2e session d'évaluation, soit</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail écrit individuel à remettre pour le 31 août 2015 (semaine 36) <p>b) Répéter le module en suivant à nouveau les cours et en passant l'évaluation prévue en fin de module.</p> <p>c) Repasser l'épreuve d'évaluation du module de l'année académique suivante.</p>			
8	Remarques		
9	Bibliographie Divers articles seront distribués en cours de module.		
10	Enseignants Bruecker Oriana Pella Doris		
<p>Nom du responsable de module *</p> <p>Doris PELLA et Claude BOVAY</p>			
<p>Descriptif validé le *</p> <p>18 décembre 2014</p>		<p>Descriptif validé par *</p> <p>Philippe Beuret</p>	

Descriptif de module

Domaine : Travail social
Filière : Travail social

1 Intitulé du module Formation pratique 1 EE 2013-2014

<p>Code T.TS.SO359.FP1EE.F.13</p> <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres</p>
--	--	---	---

2 Organisation

<p>Crédits ECTS * Volée EE2013 Semestre 1 à 4</p>	<p>Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français</p>
--	---

30 crédits ECTS

- la partie formation "terrain" équivaut à 25 crédits ECTS
- la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à 5 crédits ECTS

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences :

Ce sont les compétences 1 à 6 qui sont particulièrement travaillées dans la première partie du programme, sachant que néanmoins les autres le sont également :

1. Orienter sa propre formation initiale et continue.
2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte.
3. Prendre en compte les divers déterminants de l'organisation dans une situation sociale donnée.
4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes et des groupes dans un contexte d'action sociale donné.
5. Collaborer entre professionnels et institutions.
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Objectifs pour la partie "terrain" :

Dans une logique d'alternance et dans une perspective d'expérimentation et de découverte du travail social en général, à l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra :

- Connaître le milieu institutionnel et la profession.
- Etre capable d'identifier les problématiques sociales et les besoins des bénéficiaires/usagers (leurs intérêts et attentes, ressources et potentialités).
- Connaître les modèles d'intervention dans leurs dimensions méthodologiques.
- Etre capable d'identifier les exigences et les dilemmes éthiques de la profession.
- Etre capable de mobiliser des connaissances théoriques permettant une meilleure appréciation des réalités du terrain.
- Etre capable d'interroger et de donner du sens aux expériences réalisées.
- Etre capable d'identifier les ressources professionnelles individuelles et collectives.
- Etre capable d'évaluer ses propres interventions.
- Etre capable de mobiliser et de mettre en oeuvre des techniques et savoirs-faire professionnel.

Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique :

Cette partie du module se développe dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action, et dans le but de fournir aux étudiant-e-s des repères leur permettant de se situer dans leur travail et de construire des compétences professionnelles. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra :

- Connaître les documents officiels régissant la FP.
- Etre capable de présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyen du cadre théorique et méthodologique de l'analyse de l'activité.
- Etre capable de comprendre son activité au travail dans ses dimensions théorique et pratique, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif
- Etre capable d'identifier le sens de l'action professionnelle.
- Etre capable d'évaluer son action professionnelle.
- Etre capable de développer une réflexion éthique en situation de travail.
- Etre capable de travailler et de développer la posture et l'identité professionnelle.
- Etre capable de se positionner dans son processus de formation.
- Etre capable de conceptualiser par oral et par écrit sa pratique professionnelle.

Descriptif de module

Domaine : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Formation pratique 1 EE	2013-2014
5	Contenu et formes d'enseignement *		

Contenu pour la partie "terrain" :

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique qui vise à transformer les expériences en compétences :

- Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
- Elaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Accompagnement pédagogique du PF;
- Elaboration et rédaction d'un rapport écrit;
- Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, RFP);

Les "Lignes directrices pour la formation pratique bachelor en travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice).

Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique).

Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique :

Cette partie du module, d'une part, organise et prépare les périodes de Formation Pratique (par ex. informations, rencontres avec les PF, rédaction du Contrat Pédagogique Tripartite à partir du Bilan Initial des Expériences et des Compétences); d'autre part, elle développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation. Il vise l'acquisition d'outils théoriques et méthodologiques pour l'analyse des situations professionnelles à l'aide de concepts proposés par l'analyse de l'activité.

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique :

Processus en 3 parties :

- Préparation 1
- Préparation 2
- Cours

Les étudiant-e-s présenteront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, film ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institution.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation des deux parties est nécessaires pour obtenir les 30 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation habituelle (A à F) et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise. (selon l'art. 19 al 2 des Directives de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social, version du 10 mai 2012).

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "lignes directrices pour la formation pratique en travail social" version septembre 2012) :

1. Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée
2. Au minimum 85 jours effectifs (équivalent plein temps)
3. **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite** (au plus tard à **fin avril 2014**).
4. Rapport écrit de formation pratique validé, condition **impérative** pour la créditation du module.
5. Bilan écrit du ou de la PF.
6. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique :

1. Présentation d'une situation tirée de la pratique professionnelle.
2. Présence active et obligatoire
3. Travail écrit de validation à remettre pour : **la date sera communiquée ultérieurement**, selon les consignes données au début des cours de la partie "intégration" du module.

Si une interruption de la partie "terrain" intervient après 6 semaines de stage, la note F sera attribuée au module. En cas d'interruption ou d'échec de la partie "intégration" ne sera pas validée.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Pas de remédiation possible.

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante.

Nouveau travail écrit de validation à remettre à **une date qui sera communiquée ultérieurement**, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 4ème semestre.

Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module.

Répétition du module Formation pratique 1 lors de la période de formation pratique suivante, soit au semestre 5 à 8.

Descriptif de module

Domaine : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Formation pratique 1 EE	2013-2014
8	Remarques		

La supervision pédagogique peut se dérouler de 2 manières :

modalité A

- Elle est individuelle et dure 20 heures. Les 1x20 heures peuvent se dérouler sur l'une des deux périodes de formation pratique, ou se dérouler sur les deux périodes de formation pratique en 2x10 heures. Elle s'effectue avec la/le même superviseur-e

modalité B, conçue en principe en deux parties :

- 10 heures de supervision pédagogique en groupe de 3 étudiant-e-s maximum durant la première période de formation pratique.
- 10 heures de supervision pédagogique individuelle durant la deuxième période de formation pratique. Elles s'effectuent avec la/le même superviseur-e.

9	Bibliographie		
---	----------------------	--	--

Davezies, P.(1993). Eléments de psychodynamique du travail. *Education permanente*, 116.

Frund, R. (2008). *L'activité professionnelle : compétences invisibles*. Lausanne : Les Cahiers de l'EESP

10	Enseignants		
----	--------------------	--	--

Nom du responsable de module *

CSIKOS Levente

Descriptif validé le *

19 juin 2013

Descriptif validé par *

Philippe Beuret